

École Boucher-De La Bruère
7760 rue La Fontaine
Montréal, Québec
H1L 3H2



**Procès-verbal
Conseil d'établissement
Le mardi 23 janvier 2024, 18h**

Présents:

Caroline Sauvageau
Férial Bouchiha
Geneviève Coly
Jacynthe Touchette
Frédéric d'Aragon
Nathalie Grenier
O'Neill Langlois

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Ouverture de l'assemblée à 18h04.

Le quorum est constaté.

2. Désignation d'un ou une secrétaire pour la rencontre

Jacynthe Touchette se propose pour être la secrétaire pour la réunion.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Frédéric d'Aragon propose d'ajouter un point en varia à propos des rencontres de parents avec les enseignantes.

Adoption de l'ordre du jour proposé par Jacynthe Touchette.

4. Adoption du procès-verbal et suivi du 17 octobre 2023

Adopté avec quelques corrections grammaticales par Jacynthe Touchette.

5. Nouvelle des nôtres et bons coups

O'Neill Langlois souligne la force, l'implication et la débrouillardise de l'équipe-école, surtout au cours des dernières semaines puisque de nouvelles personnes ont intégré l'équipe. Caroline Sauvageau et Geneviève Coly jouent un rôle important dans ces efforts. Caroline Sauvageau a aussi maintenant un rôle d'accompagnatrice avec un certain nombre d'heures dédiées au nouveau personnel. L'atmosphère dans l'école est bonne et les élèves réagissent bien au personnel remplaçant.

6. Mot du public

N/A

7. Mot du président

Pour information :

- Déclaration d'intérêt
Toutes les déclarations d'intérêt ont été reçues.
- Retour sur la campagne de financement
La vente de chocolat s'est bien déroulée et le service offert par le fournisseur est satisfaisant. Il reste à jour l'argent de deux boîtes de chocolat à récupérer.
- Retour sur le tutorat et plan de rattrapage
Un contrat a été signé avec la Maison des Familles et le tutorat devrait débuter le 24 janvier. Un service d'accompagnement à la maternelle sera aussi offert. Le plan de rattrapage sera discuté lors de la journée pédagogique institutionnelle du 26 janvier.
- Retour arbre des anges
Cette initiative a été un grand succès et près d'une trentaine de cadeaux ont été distribués à des enfants identifiés par le personnel. Si l'initiative de Loisirs Ste-Claire est renouvelée l'année prochaine, l'École devrait y participer à nouveau.

8. Mot de la direction

Pour information :

- Présentation détaillée du budget
Certains surplus ont permis des réallocations budgétaires bénéfiques pour les élèves. Une agente en correction du langage offrira des services jusqu'en avril et des évaluations d'enfants de la maternelle dans le secteur privé pourront aussi être offertes aux parents.

La vente de chocolat a permis de récolter \$5,400 ce qui amène le total du fonds 9 (CÉ) à un peu plus de \$28,000. Ce montant pourra être conservé pour des projets futurs puisqu'il reste des montants dans certaines mesures renouvelables à chaque année qui pourraient être suffisantes pour l'instant.

L'École est dans une bonne situation financière.

- Sorties
Les sorties prévues ont déjà été approuvées par le CÉ.
- Critères de sélection de la direction d'établissement

Le formulaire a été rempli et envoyé par les membres du CÉ au cours de la réunion.

- **Utilisation du cellulaire**

La proposition à l'intention du CÉ sur le nouvel article de loi 459.6 de la loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3) a été lue aux membres du CÉ.

Il y aura une interdiction générale de tous les types d'appareils technologiques personnels sur le territoire de l'École.

L'utilisation du cellulaire n'est pas une problématique connue à l'école et on s'attend à une intégration harmonieuse de cette mesure.

Adoption par Frédéric d'Aragon.

9. Mot de la représentante des enseignant(e)s

N/A

10. Mot de la représentante du service de garde

N/A

11. Mot de la représentante au Comité de parents - région Est

N/A

12. Plan d'engagement vers la réussite et projet éducatif

- La journée pédagogique institutionnelle du 26 janvier sera dédiée au plan de rattrapage plutôt que de développer les moyens pour atteindre les objectifs du plan d'engagement vers la réussite. Ces moyens seront discutés ultérieurement.

13. Varia

- Rencontre de parents avec les enseignantes: Pour les élèves en situation de vulnérabilité, les enseignants sont déjà en contact avec les parents sur une base mensuelle. Considérant que les enseignants ne sont pas tenus de reprendre la réunion de parents du premier bulletin selon leur convention collective, les parents qui souhaitent rencontrer l'enseignante de leur enfant peuvent soit attendre les rencontres du deuxième bulletin qui sera remis le 28 mars ou encore contacter les enseignantes pour prendre un rendez-vous, comme il est déjà possible de faire en tout temps.

Levée de l'assemblée à 19h24

